

Intra CL

Public

1 groupe d'agents CAF

Pré-requis

Faire partie de l'équipe de service aux partenaires ou être Chargé de Coopération Territoriale caf

Modalités pratiques

Durée : 12 jours soit 84 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

1 groupe d'agents CAF

Taux de satisfaction

Nouveau programme

Développer des Territoires d'Impact Collectif via les CTG

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

Mettre en œuvre une démarche concrète permettant de convenir d'une approche qui facilite la mesure d'impact social voire d'impact collectif dans le cadre d'un projet global de territoire.

Contenu

L'accompagnement formatif proposé se décomposera en 2 phases :

Une première, s'inscrivant dans une logique de formation sera répartie en trois journées dont 2 successives et une décalée dans le temps afin de faciliter appropriation et prise de recul.

Les deux premières journées permettront de mieux définir les notions de « résultat », « effet » & « impact » dans le cadre d'un projet de développement territorial intégré. C'est sur la base de l'ambition d'évaluation que nous construirons collectivement l'appétence pour une approche visant à rendre explicite l'impact social visé voir l'impact social collectif visé.

Dans le cadre de ces deux premières journées l'équipe se confrontera à l'approche orientée changement. Elle testera différents outils permettant de :

- Appréhender le territoire par ses réalités et ses enjeux,
- Définir collectivement les impacts sociaux visés au travers du projet,
- Construire les hypothèses par lesquels nous imaginons que les changements visés (impacts) pourraient s'opérer,
- Prendre conscience de l'intérêt à coopérer en pluridisciplinarité,
- Aborder la notion de pilotage et d'évaluation du projet par le changement plus que par l'action.

La troisième journées de cette première phase permettra de

Tarification

1 350€/jour frais compris
pour une caf adhérente
EGOC

Tarif / Coût stagiaire

construire le processus d'accompagnement des 2 territoires expérimentaux, dans le renouvellement de leur Convention Territoriale Globale.

Tableau synthétique pour cette première phase de la mission :

Journées et objectifs	Intentions poursuivies
<p>Jour 1 : S'accorder sur la notion d'impact social voire d'impact collectif</p>	<p>Sensibilisation à la notion d'impact social « isolé » & « collectif » Identification des éléments nécessaires à une mesure d'impact collectif. Les 3 préconditions et les 5 composantes de l'impact collectif. Le capital stratégique de développement comme outil d'identification des 3 préconditions.</p>
<p>Jour 2 : Appréhender l'approche orientée changement comme méthodologie d'élaboration d'un projet de territoire à impact social collectif permettant de relever collectivement des enjeux sociaux complexes</p>	<p>Convenir d'une démarche méthodologique permettant de s'emparer d'un enjeu territorial complexe et de générer des effets et impacts concrets et significatifs sur la population à l'échelle d'un territoire de projet. S'initier à l'approche orientée changement (AOC) Piloter et évaluer le projet par le changement plus que par l'action</p>
<p>Jour 3 : Coconstruire le canevas de l'expérimentation du renouvellement de 2 Conventions Territoriales Globales à fort impact social</p>	<p>Construire les grandes étapes de l'expérimentation. S'accorder sur le différents espaces de concertation et de décision, Identifier le rôle du chargé de coopération territoriale dans l'expérimentation, Définir les parties prenantes du projet et leur association à celui-ci, S'accorder sur la présence d'ACCOLADES aux différents temps.</p>

La deuxième phase de la mission s'inscrit dans une logique d'accompagnement de l'équipe CAF et des 2 Chargés de Coopération Territoriale dans la mise en œuvre du renouvellement des Conventions Territoriales Globales signées avec les Communautés de Communes et les Communes disposant de compétences de ELAN & Porte de Vassivière. Les participants à cette phase de la mission seront bien évidemment

La proposition concernant cette phase est construite sur la base d'accompagnements déjà réalisés avec des territoires. Néanmoins, il demeure difficile à ce stade d'apprécier précisément pour chacun des territoires le besoin d'accompagnement et de présence d'ACCOLADES. D'autant que le jour 3 de la première phase de cette mission est susceptible de venir amender cette proposition. Si tel est le cas, celle-ci fera l'objet d'ajustements formalisés par avenants.

La réussite du projet de territoire et de la CTG repose sur

l'engagement des parties prenantes, celui des instances et sur la participation active des différents services des Communautés de Communes et des Communes, ainsi que de leurs partenaires. La réussite sera proportionnelle à la capacité de mobilisation et de coopération des parties prenantes du projet.

Pour cette phase, l'accompagnement de l'équipe par ACCOLADES s'organisera autour de 3 journées de coanimation de tables de concertation sur site (sur chacun des territoires) :

La première journée visera à collecter auprès des acteurs présents des données subjectives de ressentis,

Croiser ces données chaudes avec les éléments saillants ressortant du portrait de territoire réalisé par la CAF de la Haute Vienne. Appropriation des éléments saillants du diagnostic, construire une analyse partagée du territoire. Identifier des envies d'agir – « les urgences sociales sur lesquelles agir ».

Produire les éléments constitutifs du futur idéal à long terme pour le territoire.

La deuxième journée reviendra sur la proposition de formulation de futur idéal et à l'améliorer (méthode de décision par consentement). D'acculturer les participants à l'approche orientée changement et de définir avec eux de 4 à 6 changements durables souhaités (impact social) en fin de projet CTG (5 ans).

Enfin, la troisième journée, organisée après validation par les Collectivités signataires des changements durables visés (impacts sociaux visés), permettra aux acteurs du territoire et aux institutions de construire les hypothèses par lesquelles le changement durable devrait se produire. Cette dernière journée s'organisera sous la forme de 2 demi-journées distinctes :

- Une avec l'ensembles des acteurs afin de les associer à la construction des chemins de progrès.
- Une avec une équipe technique (équipe projet réduite) pour la simplification et la mise forme de ces « chemins de progrès ».

En appui, à la coanimation de chaque journée, nous prévoyons un accompagnement sur site ou à distance d'une demi-journée soit 3 demi-journées par territoire.

Soit 4,5 jours d'accompagnement des équipes par territoire expérimental ou 9 jours pour cette phase 2 de la mission.

Le tableau synthétique ci-dessous vaut pour chacun des 2 territoires en expérimentation :

Accompagnement	Intentions poursuivies
Préparation de la 1 ^{ère} table de concertation avec Équipe CAF, le Chargé de coopération territoriale et les parties prenantes constitutive du territoire (équipe projet).	Recensement des acteurs à mobiliser lors des différentes tables de concertation, Identification des éléments saillants ressortant des données froides du portrait de territoire réalisé par la CAF de la Haute Vienne, Processus d'animation permettant de collecter des données chaudes (ressentis parties prenantes constitutives des tables de concertation).
Jour 1 : 1 ^{ère} table de concertation	Collecter auprès des acteurs présents des données subjectives de ressentis, Croiser ces données chaudes avec les éléments saillants ressortant du portrait de territoire réalisé par la CAF de la Haute Vienne. Appropriation des éléments saillants du diagnostic, construire une analyse partagée du territoire. Identifier des envies d'agir – « les urgences sociales sur lesquelles agir ». Produire les éléments constitutifs du futur idéal à long terme pour le territoire.
Préparation de la 2 ^{ème} table de concertation avec Équipe CAF, le Chargé de coopération territoriale et les parties prenantes constitutive du territoire (équipe projet).	Accompagnement de l'équipe projet du territoire (dont équipe CAF) dans la formalisation d'une proposition de futur idéal à long terme pour le territoire. Préparation de la table de concertation suivante.
Jour 2 : 2 ^{ème} table de concertation	Validation de la formulation du futur idéal (méthode de décision par consentement). Acculturation des participants à l'approche orientée changement et définition de 4 à 6 changements durables souhaités (impact social) en fin de projet CTG (5 ans).
Préparation de la 3 ^{ème} table de concertation avec Équipe CAF, le Chargé de coopération territoriale et les parties prenantes constitutive du territoire (équipe projet).	Identification des nouveaux acteurs à mobiliser au regard des changements durables souhaités et validés pour la fin du projet. Préparation de la table de concertation suivante.
Jour 3 matin : 3 ^{ème} table de @oncertation	Construction des hypothèses par lesquelles les changements durables visés devrait se produire. Identification des premières actions contributrices de chaque changement.
Jour 3 après-midi : Équipe CAF, le Chargé de coopération territoriale et les parties prenantes constitutives du territoire (équipe projet).	Simplification et mise forme des « chemins de progrès ».

Méthodes mobilisées

Cet accompagnement formatif s'inscrit dans une démarche participative et permet aux participants d'évoluer au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- **Une démarche en prise avec votre réalité :**

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- **Un processus évolutif au cours de la formation :**

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- **La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :**

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer. Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les participants à l'accompagnement formatif.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer



l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
